

CLAIRE NALLET

AUDIT CONSEIL

3, rue Docteur Nodet
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 51 19 80
www.cnac01.fr

ASSOCIATION A.G.L.C.A.

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels

ASSOCIATION A.G.L.C.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.G.L.C.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le paragraphe « Faits caractéristiques » dans l'Annexe, expose les éléments significatifs de l'Association mais évoque également des événements antérieurs et postérieurs à l'exercice.

Dans le cadre de notre mission, nous estimons que ce paragraphe est justifié au regard du principe comptable d'image fidèle de l'Association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Bourg-en-Bresse, le 24 mai 2019



Le Commissaire aux Comptes

SARL CLAIRE NALLET AUDIT ET CONSEIL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	44 292	34 123	10 169	13 558
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	316 123	316 123		
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	285 159	271 556	13 603	18 496
<i>Autres</i>	57 679	49 573	8 107	9 841
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	36 000		36 000	75 000
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	1 000		1 000	1 000
<i>Prêts</i>	35 708		35 708	35 155
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	775 962	671 375	104 587	153 050
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>	1 261		1 261	1 340
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	778	778		
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	1 728		1 728	2 341
Créances				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	51 218	761	50 457	63 904
<i>Autres</i>	192 117		192 117	251 328
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	21 705		21 705	8 462
<i>Charges constatés d'avance</i>	8 725		8 725	26 133
TOTAL ACTIF CIRCULANT	277 532	1 538	275 993	353 505
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion actif</i>				
TOTAL GENERAL	1 053 493	672 913	380 580	506 555

Claire Nallet
 Commissaire aux comptes

Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	183 172	158 686
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
Résultat de l'exercice	-79 919	24 486
<i>Report à nouveau</i>		
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	103 252	183 172
Autres fonds associatifs		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	104 335	184 376
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	832	7 500
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS	832	7 500
FONDS DEDIES		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>		
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
TOTAL FONDS DEDIES		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		8 691
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	1 000	3 000
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	90 038	111 343
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	162 460	170 942
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	15 730	20 257
<i>Instrument de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	6 185	446
TOTAL DETTES	275 413	314 679
<i>Ecart de conversion passif</i>		
TOTAL GENERAL	380 580	506 555

Claire Nallet
Commissaire aux comptes
1 083

- (1) Dont à plus d'un an (a)
 Dont à moins d'un an (a)
- (2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque
- (3) Dont emprunts participatifs
- (a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

275 413

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	70,00	0,01			70,00	
Production vendue	292 271,20	22,76	301 435,16	23,13	-9 163,96	-3,04
Subventions d'exploitation	986 387,60	76,80	995 713,00	76,41	-9 325,40	-0,94
Reprises et Transferts de charge	61 610,22	4,80	30 801,07	2,36	30 809,15	100,03
Cotisations	5 684,00	0,44	5 971,00	0,46	-287,00	-4,81
Autres produits	7 577,66	0,59	9 210,08	0,71	-1 632,42	-17,72
Produits d'exploitation	1 353 600,68	105,39	1 343 130,31	103,07	10 470,37	0,78
Achats de matières premières	1 699,56	0,13	2 352,90	0,18	-653,34	-27,77
Variation de stock de matières premières	78,46	0,01	118,06	0,01	-39,60	-33,54
Autres achats non stockés et charges externes	474 465,21	36,94	398 654,11	30,59	75 811,10	19,02
Impôts et taxes	54 049,59	4,21	50 735,56	3,89	3 314,03	6,55
Salaires et Traitements	628 306,33	48,92	593 376,33	45,54	34 930,00	5,88
Charges sociales	249 473,69	19,42	250 023,69	19,19	-550,00	-0,22
Amortissements et provisions	21 632,28	1,68	22 375,93	1,72	-743,65	-3,32
Autres charges	1 802,66	0,14	419,01	0,03	1 383,65	330,22
Charges d'exploitation	1 431 507,78	111,45	1 318 055,59	101,15	113 452,19	8,61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-77 907,10	-6,07	25 074,72	1,92	-102 981,82	-410,70
Produits financiers	711,87	0,06	558,73	0,04	152,94	27,37
Charges financières	177,90	0,01	380,53	0,03	-202,63	-53,25
Résultat financier	533,77	0,04	178,20	0,01	355,57	199,53
RÉSULTAT COURANT	-77 373,33	-6,02	25 262,92	1,94	-102 626,25	-408,39
Produits exceptionnels	3 298,83	0,26	342,90	0,03	2 953,93	861,46
Charges exceptionnelles	5 842,58	0,45	1 109,60	0,09	4 732,98	426,55
Résultat exceptionnel	-2 543,75	-0,20	-766,70	-0,06	-1 777,05	232,04
Report des ressources non utilisées	188 939,60	14,71	176 673,00	13,56	12 266,60	6,94
Engagements à réaliser	188 939,60	14,71	176 673,00	13,56	12 266,60	6,94
EXCEDENT OU DEFICIT	-79 919,08	-6,22	24 486,22	1,88	-104 405,30	-426,38

Claire Nallet
Commissaire aux comptes

ETATS DE SYNTHESE

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

*Claire Nallet
Commissaire aux comptes*

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : AGLCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 380 580 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 79 919 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/05/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 ans
- * Installations techniques : 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 870 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Engagements de retraite

L'association souscrit un fonds d'assurance pour la couverture de son engagement retraite.
Un versement de 7 000 euros a été effectué sur 2018.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- La convention de délégation de Service Public relatif à la gestion des locaux collectifs et résidentiels, conclue pour une durée de trois ans, a été renouvelée à compter du 1er avril 2018 pour s'achever le 31 mars 2023.

- Sur le fondement de l'article L.80 du LPF, l'association demande à bénéficier de la doctrine administrative permettant de sectoriser les activités lucratives de l'association. Ainsi les activités soumises aux impôts commerciaux font l'objet d'un compte de résultat et bilans extraits des comptes globaux de l'association.

- Dans le cadre du dispositif DLA, l'association a perçu des fonds de l'Etat, de la CDC et du FSE.

Ces fonds affectés à l'ingénierie du dispositif et au soutien du fonctionnement du bénéficiaire pour la réalisation de ses missions sont répartis suivant le tableau présenté ci-après "Tableau de suivi des fonds dédiés".

- A compter du mois de mars 2016, la branche "Audiovisuel" jusqu'alors exploitée directement par l'association, a été cédée à la SAS AVRIL AUDIOVISUEL, filiale créée et détenue à 100 % par l'AGLCA.

En 2018, 52 % des parts détenues par l'AGLCA ont été cédées aux personnes travaillant dans la SAS AVRIL AUDIOVISUEL, ramenant ainsi le taux de détention de l'AGLCA au capital d'AVRIL AUDIOVISUEL à 48 %.

Un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune a été effectué en 2016 par l'AGLCA au profit de sa filiale AVRIL AUDIOVISUEL, pour un montant de 16 000 euros.

Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	53 450		9 158	44 292
Immobilisations incorporelles	53 450		9 158	44 292
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	316 123			316 123
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	328 511	1 110	44 462	285 159
- Installations générales, agencements aménagement divers	44 831			44 831
- Matériel de transport	15 593	2 600	13 393	4 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 218		2 168	8 049
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	715 275	3 710	60 024	658 961
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	75 000		39 000	36 000
- Autres titres immobilisés	1 000			1 000
- Prêts et autres immobilisations financières	35 155	554		35 708
Immobilisations financières	111 155	554	39 000	72 708
ACTIF IMMOBILISE	879 880	4 264	108 182	775 962

Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 710	554	4 264
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 710	554	4 264
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 393	39 000	49 393
Scissions				
Mises hors service	9 158	49 631		58 789
Diminutions de l'exercice	9 158	60 024	39 000	108 182

Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS AVRIL AUDIOVISUEL 01000 BOURG EN BRESSE	75 000	-21 219	48,00	12 342

Commissaire aux comptes

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	36 000	36 000	35 708		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		39 891	3 390	9 158	34 123
Total immobilisations incorporelles (I)		39 891	3 390	9 158	34 123
Terrains					
Constructions	15 ans	316 123			316 123
Installations techniques matériels et outillages industriels	15 ans	310 015	5 947	44 406	271 556
Installations générales agencements divers		35 254	3 757		39 010
Matériel de transport	5 ans	15 593	496	13 393	2 696
Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans	9 954	81	2 169	7 866
Total immobilisations corporelles (II)		686 939	10 281	59 968	637 251
Total général (I + II)		726 830	13 671	69 126	671 375

Commissaire aux comptes
Cabinet F&G

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 287 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	35 708		35 708
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 218	51 218	
Autres	192 117	192 117	
Charges constatées d'avance	8 725	8 725	
Total	287 768	252 060	35 708
Prêts accordés en cours d'exercice	554		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS S/PRETS	354
TIERS FACTURE A ETABLIR	12 190
PRODUITS A RECEVOIR	182 441
Total	194 984

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	158 685	24 486		183 172
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	158 685	24 486		183 172
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	24 486		104 405	-79 919
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 205		121	1 083
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	184 376	24 486	104 527	104 335

Claire Nallet
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 500	7 962	14 630		832
Total	7 500	7 962	14 630		832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7962	14 630		
Financières					
Exceptionnelles					

Claire Nallet
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 275 413 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 038	90 038		
Dettes fiscales et sociales	162 460	162 460		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 730	16 730		
Produits constatés d'avance	6 185	6 185		
Total	275 413	275 413		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	8 691			
(**) Dont envers les associés				

Claire Nallet
Commissaire aux comptes

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	35 911
PERS DETTES PROV P CONG A PAYE	78 947
ORGANISME SOCIAUX CHARG A PAY	30 000
TAXE D APPRENTISSAGE	439
CLIENT AVOIR A ETABLIR	278
CHARGES A PAYER	15 252
Total	160 827

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA INFORMATIQUE	3 847		
CCA ABONNEMENTS	1 397		
CCA LOC COPIEUR	3 481		
Total	8 725		

Claire Nallet
Commissaire aux com

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA PRESTATIONS 2019	6 185		
Total	6 185		

Notes sur le compte de résultat

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice	79 919	
ACTIVITES NON LUCRATIVES		12 289
Part du résultat sur gestion conventionnée		12 289
Part du résultat sur gestion libre	92 208	

Claire Nallet
Commissaire aux comptes

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

*Christine Nallet
Commissaire aux comptes*

Autres informations

Donations

Fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
DLA ING AUTRES	35 436		35 436	35 436	
DLA ING ETAT	2 679		2 679	2 679	
DLA ING CDC	15 364		15 364	15 364	
DLA ING FSE	56 241		56 241	56 241	
DLA FONCT ETAT	55 155		55 155	55 155	
DLA FONCT CDC	22 000		22 000	22 000	
DLA FONCT AUTRE	2 064		2 064	2 064	
Sous total	188 940		188 940	188 940	
Sous total					
TOTAL	188 940		188 940	188 940	

Commissaire aux comptes